



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 23 octobre 2007 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph de Sylva, Richard Côté, Yvon Boucher et Jocelyne Houle.

Sont également présents madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale par intérim, M^e Suzanne Ouellet, greffier, M^e Richard D'Auray, greffier adjoint ainsi que mesdames et messieurs André Bonneau, Luc Bouvier, André Cadieux, M^e Annie Crousset, Michel Déziel, Nicole Dumoulin, Louis-Paul Guindon, Mario Harel, Catherine Marchand, Marie-Claude Martel, Roland Morin, Lucie Poulin, Simon Rousseau, Gilles Sabourin, Carole St-Arnaud Gaboury et Michel Tremblay.

Sont absents madame la conseillère et messieurs les conseillers Louise Poirier, Aurèle Desjardins et Luc Montreuil.

CAUP20071023-P1 FINALE DES JEUX DU QUÉBEC, ÉTÉ 2010

13 h 30 - Messieurs Louis-Paul Guindon et Simon Rousseau font une mise à jour du dossier de candidature de la Ville pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec, été 2010.

Le contenu du cahier de candidature est décrit aux membres du conseil.

RECOMMANDATIONS

CP-CL-2007-82

- contribution financière de 250 000 \$ de la Ville à l'organisation de la Finale des Jeux du Québec.

CP-CL-2007-83

- que la Ville signe le protocole d'entente avec Sports-Québec dans les 120 jours suivant sa désignation.

CP-CL-2007-84

- que la Ville s'engage à rendre disponible gratuitement les installations sportives et les équipements pour l'organisation de la Finale des Jeux du Québec, été 2010.

CP-CL-2007-85

- que la Ville s'engage à rendre disponible, sans frais, les ressources humaines à l'organisation de cet événement.

CP-CL-2007-86

- devancer en 2008 la réfection de la piste d'athlétisme du Complexe sportif Mont-Bleu et prévoir la somme additionnelle de 100 000 \$ pour répondre aux normes d'aménagement.

CP-CL-2007-87

- prévoir un montant de 75 000 \$ pour la construction d'une piste BMX.

CP-CL-2007-88

- que ce comité approuve le dépôt du cahier de mise en candidature de la Ville à Sports-Québec pour les Jeux du Québec, été 2010.

Après un tour de table, les recommandations **CP-CL-2007-82** à **CP-CL-2007-88** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, les projets de résolutions 67063, 67895 et 67447 seront présentés pour adoption au comité exécutif spécial du 23 octobre 2007 pour recommandation au conseil du 23 octobre et seront ajoutés à l'ordre du jour de ce conseil.

8.4 Projet numéro 68063 – Cahier de mise en candidature Finale des Jeux du Québec, été 2010

8.5 Projet numéro 67895 – Engagements financiers des infrastructures sportives et récréatives – Finale des Jeux du Québec, été 2010

8.6 Projet numéro 67447 – Modification du plan quadriennal des parcs et des infrastructures récréatives sportives et communautaires

CAUP20071023-P2**RACCORDEMENT DU BOULEVARD DES GRIVES AU BOULEVARD DES ALLUMETTIÈRES**

14 h 15 - Madame Catherine Marchand et monsieur Carol Hébert font état des diverses alternatives qui ont été étudiées pour le raccordement du boulevard des Grives.

Ils rappellent aux membres du conseil qu'en août 2007, suite à l'étude de circulation réalisée par la firme Techsult inc., la Ville a conclu que l'aménagement d'une intersection à débit continu constituait la solution.

En septembre 2007, la direction régionale du ministère des Transports du Québec a demandé des études additionnelles qui auraient pour effet de reporter le raccordement du boulevard des Grives d'au moins 3 ans.

CP-UDD-2007-026

- que ce conseil approuve l'aménagement à terme d'une intersection à débit continu pour assurer le raccordement du boulevard des Grives au boulevard des Allumettières.

CP-UDD-2007-027

- que ce conseil approuve à court terme l'aménagement d'une intersection conventionnelle à niveau, en T, contrôlée par des feux de circulation pour assurer le raccordement du boulevard des Grives au boulevard des Allumettières.

CP-UDD-2007-028

- que ce conseil s'engage à faire réaliser les études de faisabilité technique, économique et environnementale requises concernant l'aménagement ultérieur d'une intersection à débit continu comme solution à long terme.

CP-UDD-2007-029

- que ce conseil s'engage à préserver dès maintenant les terrains requis pour l'aménagement de l'intersection à débit continu.

CP-UDD-2007-030

- que ce conseil demande à la ministre des Transports d'autoriser dès maintenant l'aménagement d'une intersection conventionnelle comme première phase de l'implantation d'une intersection à débit continu.

Monsieur le conseiller André Laframboise quitte son siège.

Madame la conseillère Jocelyne Houle quitte son siège.

Une demande de modification est faite à l'effet d'ajouter une recommandation qui se lirait comme suit :

- que ce comité s'engage à ce que les aménagements à court et à moyen terme respectent les orientations du schéma d'aménagement, du plan d'urbanisme et du plan stratégique, notamment en ce qui a trait au transport collectif et aux modes alternatifs de transport.

Les recommandations **CP-UDD-2007-026** à **CP-UDD-2007-030** avec la modification proposée sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 68176 sera déposé comme ajout à l'ordre du conseil du 23 octobre 2007.

8.7 Projet numéro 68176 – Raccordement du boulevard des Grives au boulevard des Allumettières

Ce projet de résolution contiendra la modification apportée par les membres du conseil .

De plus, demande est faite pour que copie de la résolution soit transmise aux députés provinciaux de la région pour leur appui.

CAUP20071023-P3

DISCUSSIONS SUR LES DOSSIERS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2007

15 h 35- Item 3.9 - Projet numéro 67638 – Usage conditionnel – Agrandissement intérieur d'un débit de boissons alcoolisées avec une terrasse attachée - 18, rue de la Baie – District électoral des Riverains – Denis Tassé

Demande est faite à l'effet que le projet de résolution soit modifié comme suit :

Et résolu que ce conseil, après avoir pris connaissance de la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, accepte l'usage conditionnel visant l'agrandissement intérieur d'un débit de boissons alcoolisées avec une terrasse attachée pour l'établissement « Le Forum Resto-Bar » situé au 18, rue de la Baie, et ce, sous réserve des conditions suivantes :

- réaliser le plan d'implantation préparé par Marcel Landry et daté du 29 août 2007;
- assujettir le permis d'alcool de type bar sur terrasse à l'installation de portes étanches dans un sas pour tous les accès donnant sur la terrasse extérieure afin de limiter le bruit à l'intérieur du bâtiment.

Le projet de résolution modifié est accepté à l'unanimité

Item 3.11 - Projet numéro 67784 – Usage conditionnel – Permettre l'ajout de l'usage 5823 « Bar à spectacles » ainsi que l'aménagement de terrasses attachées à l'établissement avec services de boissons alcoolisées – 325, boulevard Gréber, correspondant au bar le Saint-Ex Lounge Urbain – District électoral des Promenades – Luc Angers

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Angers
Appuyé par monsieur le conseiller Richard Côté

Que le projet de résolution soit modifié comme suit :

Et résolu que ce conseil, après avoir pris connaissance de la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, accepte l'usage conditionnel visant à permettre l'ajout de l'usage 5823 « Bar à spectacles » aux usages déjà pratiqués ainsi que l'aménagement d'une terrasse attachée avec services de boissons alcoolisées pour l'établissement « Bar le Saint-Ex Lounge Urbain » situé au 325, boulevard Gréber, et ce, sous réserve des conditions suivantes :

- la terrasse doit être localisée sur la façade avant du bâtiment située sur le boulevard Maloney;
- une deuxième porte étanche dans un sas doit être installée sur la terrasse de façon à limiter le bruit à l'intérieur du bâtiment

Le projet de résolution modifié est accepté à l'unanimité.

Les membres du conseil municipal consentent à l'ajout des items suivants :

Item 8.1 - Projet numéro 67905 – Plan d'implantation et d'intégration – Secteur particulier d'insertion villageoise du centre-ville – Installer une enseigne – 25, rue de l'Hôtel-de-Ville – District électoral de Hull – Denise Laferrière

Item 8.2 - Projet numéro 68281 --> CE – Autorisation trésorier fonds FDI – Construction Lafarge Québec ltée – Réfection de rue – Service d'ingénierie – 170 514, 78 \$ - District électoral des Promenades – Luc Angers

Item 8.3 - Projet numéro 65340 – Modification à la réglementation du stationnement – Rue du Barry – District électoral des Promenades – Luc Angers

Fin du caucus préparatoire à 16 h 30.